

JEAN DELAY

de l'Académie française

Avant Mémoire

II

D'une minute à l'autre

(PARIS, 1555-1736)

★ ★

nrf

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© Éditions Gallimard, 1980.

AVERTISSEMENT

Le second tome d'*Avant Mémoire* continue et termine la première partie, intitulée *D'une minute à l'autre* (Paris, 1555-1736) parce qu'elle est essentiellement basée sur des documents notariés recueillis au Minutier central de la rue Vieille-du-Temple. Chacun des douze chapitres qui composent cette première partie correspond à un milieu socio-professionnel. Après des paumiers, voici des perruquiers; après des peintres, des musiciens; après des officiers de justice ou de finance, voici des marchands, des graveurs, des libraires. Ils sont reliés les uns aux autres par les liens d'une parentèle englobant la lignée directe et les lignées collatérales, les consanguins ou parents par le sang et les affins ou parents par l'alliance.

Le système de repères utilisé dans le second tome (chap. vii à xii) est naturellement le même que dans le premier (chap. i à vi). Les renseignements relatifs à la méthode ont déjà été consignés dans mon introduction à une socio-biographie¹. Je rappellerai que la filiation directe est signalée dans le cours du texte en faisant suivre le nom de l'ascendant par un chiffre romain mis entre parenthèses. Il correspond pour ma lignée maternelle à un ordre décroissant de générations depuis la treizième (XIII) jusqu'à la première (I), celle de ma

1. *Avant Mémoire*, t. I, p. 19 à 37.

mère. Ce chiffrage facilite les comparaisons entre les représentants d'un même échelon qui sont contemporains et, d'autre part, avec les descendants de l'estoc des chromosomes ainsi marqué.

D'une minute à l'autre représente une fresque historique de la vie des Parisiens à des époques successives allant du règne des derniers Valois à celui de Louis XV. La progression chronologique respectée à l'intérieur de chaque chapitre, chacun recouvrant une longue durée, ne l'est pas de l'un à l'autre, une même période y étant vécue par d'autres contemporains. Il en résulte des enchevêtrements que soulignent des astérisques. Ceux-ci renvoient au même personnage ou au même événement, vus par ailleurs, ainsi que le précise, en bas de page, la référence au circuit intérieur de l'ouvrage.

Dans le douzième et dernier chapitre figurent des arbres généalogiques qui permettent une récapitulation. Il contient la minute du 28 décembre 1702 * concernant le mariage de François de Gournay (VIII) et Anne-Magdeleine Gaigny (VIII). C'est à partir de ce contrat que, m'efforçant d'identifier les trente-quatre témoins qui le signèrent à titre de parents, j'ai retrouvé, de fil en filière, leurs ascendances et leurs provenances. Par ailleurs quelques schèmes destinés à montrer la connexion entre des échelons de la lignée directe et ceux d'une lignée collatérale ont été incorporés à certains chapitres. Ils contiennent des indications de métiers, utiles dans une perspective socio-biographique par ce qu'elles suggèrent des différences de milieux.

* Chap. XII, 1, « La minute du 28 décembre 1702 », p. 263.



XIV. Les heureux fruits de la Paix par le rétablissement du commerce universel. Calendrier mural. Pierre Landry, 1699. Bibliothèque de l'Institut.



XV.



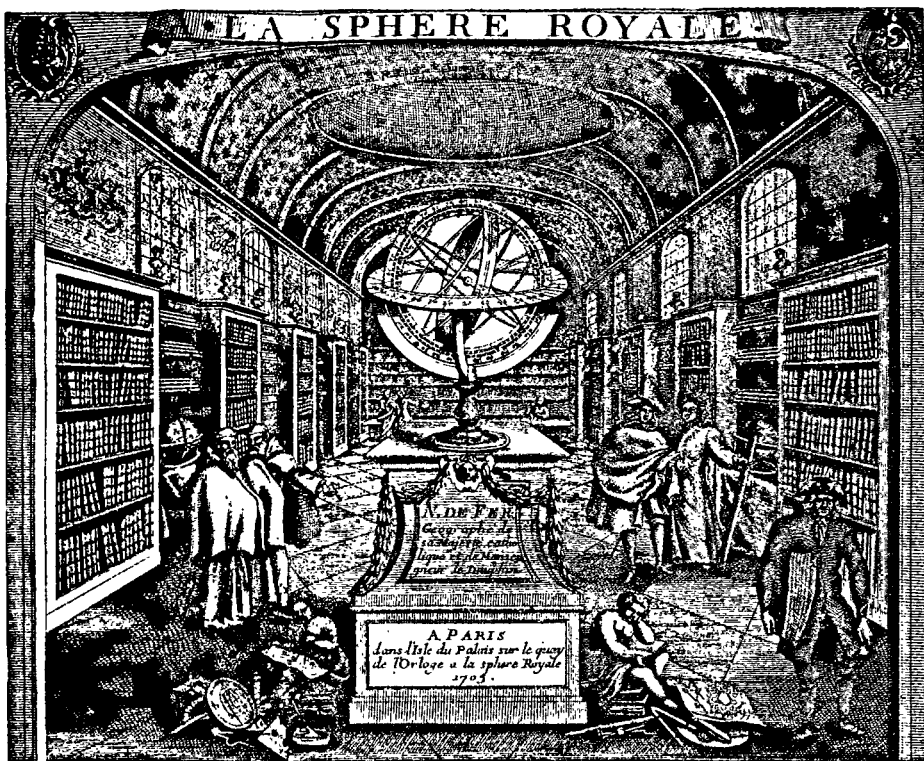
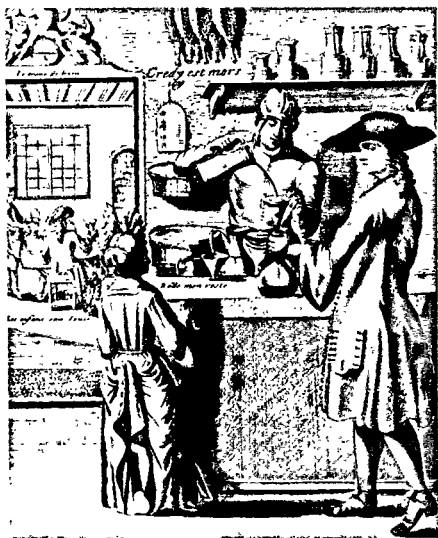
Joueur de violon de chez le Roy

XVI. *Le Viol à Paris chez M. Arnould rue de la Fromagerie à l'Imagerie. Claude aussaitte avec Praulty du P. ex.*

XV. Médaille de l'Ordre de la Mouche à miel, 1703. Avers et revers. Sceaux. Musée de l'Île-de-France.

XVI. Un violon du roi, 1688. Bibliothèque Nationale. Photo B.N.
Extrait de la publication

XVII.



XVIII.

XVII. Chez le tavernier cabaretier. Bibliothèque Nationale. Ph. Archives Gallimard.

XVIII. Chez le géographe. Nicolas de Fer, 1705. Bibliothèque Nationale. Photo B.N.



XIX.



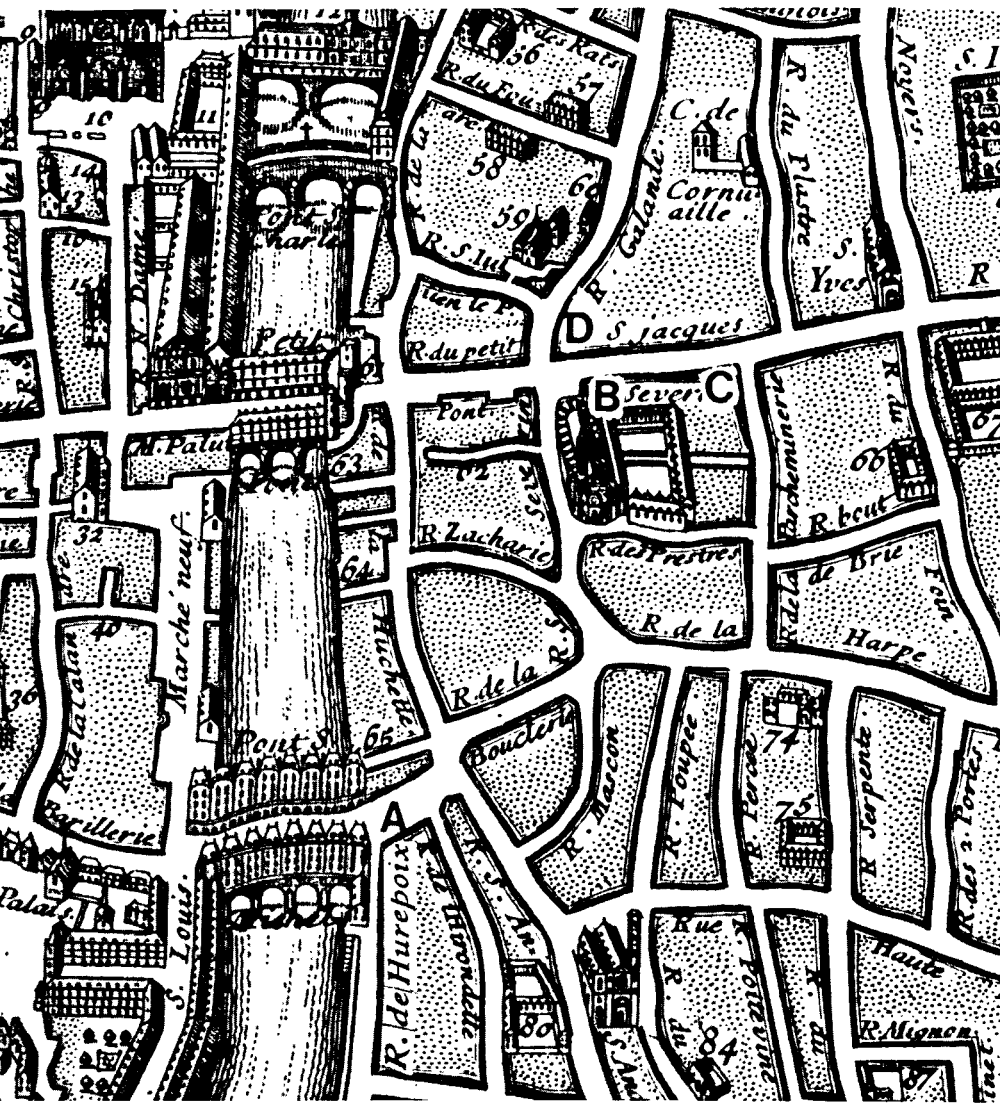
XX.

HIC RADIIS, ISTE ARBITR[O] CONTEMPERAT ORBEM.
*L'un maintient l'Vniuers par sa chaleur seconde,
 L'autre par sa Iustice est l'Arbitre du Monde.*

XIX. Chez l'imagier. Abraham Bosse
Bibliothèque Nationale.
 Photo Bulloz.

XX. Louis XIV, gravé par
 Pierre Landry, 1668.
Bibliothèque Nationale.
 Photo B.N.





- XXII. Rive gauche. Le carrefour Saint-Séverin et la rue Saint-Jacques (Bernard Jaillot, 1710). *Bibliothèque Nationale. Ph. Archives Gallimard.*
- A. La maison du pourpointier, rue de Hurepoix.
 - B. L'Image Saint-Paul, rue Saint-Jacques.
 - C. L'Image Saint-François de Sales, rue Saint-Jacques.
 - D. Aux Armes de Dombes, rue Saint-Jacques.
- XXIII. Le prince de Dombes. Frontispice du *Dictionnaire de Trévoux*, chez Ganeau, 1704. *Bibliothèque Nationale. Ph. B.N.*
- XXIV. Mortuaire de Ganeau, 1737. *Bibliothèque Nationale.*



XXIII.



VOUS êtes priez à assister au Convoi & Enterrement de Monsieur ETIENNE GANEAU Pere, Libraire, Bourgeois de Paris & ancien Adjoint de sa Communauté, decedé en sa maison rue Saint Jacques; Qui se fera ce jourd'hui Mercredi sixième Mars mil sept cent trente-sept, à cinq heures précises du soir, en l'Eglise Paroissiale & Archipresbyterale de Saint Severin, sa Paroisse, où il sera inhumé.

XXIV.

VII

LANDAIS FILS, LE MONDE ET LA FINANCE

*Du collège aux offices — Faire ses preuves — A la Cour de Sceaux —
Compagnies maritimes ou l'aventure océane — L'Assiento et la
guerre — Chambre de justice — Les années Law — Après le complot
— Le clan Berthelot et M^{me} de Prie — Sur un inventaire.*

Étienne Landais, l'un des six enfants mais le seul fils d'Étienne Landais et d'Élisabeth Duval, était né à Paris le 19 mai 1662. Il fit ses études chez les Jésuites de la rue Saint-Jacques dont l'institution, encore appelée collège de Clermont, allait bientôt changer de nom. En août 1674, le roi ayant assisté à une représentation théâtrale donnée par les élèves se déclara satisfait et dit : « C'est mon collège. » Sur une table de marbre noir les Pères firent aussitôt graver *Collegium Ludovici Magni*. Huit ans plus tard, des lettres patentes autorisèrent la célèbre maison à prendre le nom de Louis-le-Grand, qu'elle porte encore.

C'était le beau temps des études classiques. Le supérieur était le père Bouhours, jésuite lettré, subtil, connaissant le monde, habitué des lundis de Lamoignon et des samedis de M^{me} de Scudéry. Écrivain délicat jusqu'au scrupule, l'auteur des *Doutes* sur la langue française passait pour un second Vaugelas et Racine lui demandait de relever ses fautes. Le collège dispensait une instruction solide, réglée par le *Ratio studiorum*, et une éducation à la mesure de l'honnête homme

d'une société polie. Le latin était obligatoire. L'étude du monde romain paraissait d'autant moins anachronique que Colbert voulait faire de Paris la nouvelle Rome. Certains jours de compétition la classe de rhétorique se divisait en Romains et Carthaginois dont les tournois verbaux remémoraient les guerres puniques. « On aura pour but d'imiter Cicéron autant que possible », enseignait le *Ratio studiorum*.

Étienne Landais passa en latin sa thèse de philosophie, le 6 août 1678, à deux heures de l'après-midi, dans l'aula du collège¹. La soutenance avait été annoncée par une de ces gravures monumentales dont les dimensions nous étonnent. Elle est conservée, comme d'autres de ses pareilles, dans les vastes cartons du Cabinet des estampes². J'y vois le portrait par Nanteuil du chancelier Michel Le Tellier, à qui la thèse était dédiée sans oublier son fils, « *illustrissimi filii* », le ministre Louvois. « *Gallarum Cancellarius offerabat obsequentes Stephanus Landais, Parisinus.* »

Trois ans plus tard Landais fils était avocat au Parlement. Il n'avait que dix-neuf ans. Son père jugea bon qu'après des études littéraires et une licence en droit il entrât sans tarder dans les affaires. Il lui donna sa caution pour acheter le privilège des « chaises roulantes » dites à la Crenan³. Ainsi appelait-on de légères voitures à deux roues supportant un fauteuil pour deux personnes. L'exploitation en avait été concédée à une société fondée par le marquis de Crenan. Le jeune avocat y devint majoritaire, puis propriétaire du privilège. Le dernier acte fut signé par Landais père et fils et par Artus Gouffier, duc de Roannez, naguère associé avec Blaise Pascal, plus connu dans les lettres que dans les affaires, et avec Crenan dans une autre entreprise de transports, celle des carrosses à cinq sols*.

1. In Sommervogel, *Bibliothèque Compagnie de Jésus*, t. VI et Dupont-Ferrier, *Du Collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand*, 1921, t. III, Appendice I.

2. B.N., Estampes, AA 6, thèse 1678.

3. XX, 357, mars 1681; XX, 358, 26 août 1681; XX, 361, 4 septembre 1682.

* Chap. v, 7, « A l'enseigne de *La Lune* », p. 235.

Dans ses dernières années, le trésorier général de l'artillerie avait pris, on l'a vu, toutes dispositions pour faire passer de son vivant sur la tête de son fils unique ses trois offices de trésorier alternatif, ancien et triennal¹. Il l'avait confié à son vieil ami devenu allié * François Berthelot qui, du Petit Arsenal où il habitait, au sud de la Bastille, continuait de régner sur les poudres et salpêtres. Landais fils, désormais appelé Landais de Montroy, exerça ses fonctions pendant toute la seconde moitié du règne de Louis XIV, la Régence, les débuts du règne de Louis XV, soit pendant trente-neuf ans consécutifs, sans aucune interruption. Ses comptes de trésorerie, malheureusement détruits lors de l'incendie de la Chambre des comptes, auraient apporté à un historien des finances de l'armée, où l'artillerie tenait la place prépondérante, une documentation précieuse, mais à défaut, un assez grand nombre de ses lettres, conservées dans les archives du département de la guerre à Vincennes², pourraient fournir à un spécialiste quelques indications. Au secrétariat de la guerre il vit succéder à Louvois, mort en demi-disgrâce quinze jours après Landais père, Barbezieux, Chamillart, Voysin, Claude Le Blanc, Le Tonnelier de Breteuil, et, à la grande maîtrise de l'artillerie, après Henri Daillon, duc du Lude, le maréchal d'Humières puis, à partir du 10 septembre 1694, le duc du Maine (pl. XXIII), fils bâtard et préféré de Louis XIV.

*

C'est dans le contrat de mariage de sa sœur Claude avec Simon Berthelot de Belloy que je vois pour la première fois le jeune Étienne Landais signer Landais de Montroy³. Ce nom provenait de la terre de Montrouët-en-Bourbonnois,

1. XX, 378, 12 mars 1691; XX, 379, 25 juillet 1691 et 7 août 1691.

2. Archives du service historique de l'Armée, A1. 1209, 1286, 1669, 1693, 1699, 2145, 2185, 2261, 2271, 2333, 2421, Années 1693 à 1712.

3. XCVI, 152, 14 janvier 1690. Cf. chap. VI, 9, « L'alliance Berthelot », p. 289.

* Chap. VI, 9, « L'alliance Berthelot », p. 290.

acquise par son père¹, qui était une seigneurie avec haute, moyenne et basse justice. Contrairement à une légende, la possession d'une terre noble n'anoblissait pas un roturier. Sauf cas particuliers, ainsi en Béarn et en Navarre, c'était depuis Henri III usurper la noblesse qu'y prétendre sans autre titre que la tenure d'un fief, à moins qu'il ne fût érigé en fief de dignité, baronnie, comté ou marquisat. En ajoutant à son nom celui d'une seigneurie, comme l'avaient fait son beau-frère Berthelot de Belloy et les autres Berthelot (Mareuil, Séchelles, Pléneuf, Duchy, etc.), Landais ne changeait rien à sa condition car il était déjà écuyer, ni plus ni moins. Fils d'un secrétaire du roi qui avait exercé cette charge pendant plus de vingt ans et reçu le 22 novembre 1685 les lettres d'honneur², certifiant que l'obligation de temps avait été remplie, la noblesse acquise par un office relevant de la Maison couronne de France et de ses finances était devenue *parfaite*, donc héréditaire.

Le problème nobiliaire résolu quant aux origines récentes ne l'était pas quant aux origines anciennes. L'arrière-grand-père de Landais de Montroy, Guillaume Landais (XIII), écuyer, obligé de se mettre dans le négoce aurait dérogé d'une longue lignée d'hommes d'armes, écuyers de père en fils. Les questions d'anoblissement et de dérogeance paraissent de nos jours oiseuses, mais sous l'Ancien Régime l'appartenance au second ordre changeait le statut social d'une famille, et le plus ou moins d'ancienneté de cette appartenance entraînait en considération. Landais de Montroy serait-il un exemple d'une lignée ayant perdu la noblesse par le négoce et l'ayant retrouvée par la finance? En mars 1696, le roi signa à Versailles un édit portant « anoblissement, moyennant finance, de cinq cents personnes parmi les plus distinguées du royaume ». Le succès de cet expédient rendit d'autant plus opportune la recherche des usurpateurs de noblesse, susceptibles de lourdes amendes et de substan-

1. XX, 366, 23 mars 1685.

2. A.N., V¹ 4 et V¹ 49. Cf. chap. vi, 6, « Au lobby Colbert », p. 274, n. 3.

JEAN DELAY

Avant Mémoire

II

Le présent volume clôt la première partie des avant-mémoires de l'auteur intitulée *D'une minute à l'autre* et couvrant les années 1555-1736. Il y poursuit une enquête extraordinairement fouillée sur sa propre famille. Avec trois siècles de recul, il ressuscite les événements historiques, sociaux, politiques, humains, psychologiques ayant produit le grand enchaînement dont il est issu. Basés essentiellement sur des documents notariés recueillis au Minutier central de la rue Vieille-du-Temple, chacun des douze chapitres de l'ouvrage correspond à un milieu socio-professionnel précis. Ainsi, après les paumiers et les peintres, les officiers de justice ou de finance, se remet à vivre le peuple des perruquiers, des musiciens, des marchands, des graveurs, des libraires, soit que tous ces personnages appartiennent aux lignées directes ou collatérales des ancêtres, soit qu'ils soient consanguins ou devenus parents par le jeu des alliances.

Comme l'atteste le succès qu'a rencontré le premier tome, le résultat de cet immense travail de recherche est une fresque historique extrêmement vivante. On y découvre, comme on ne l'avait peut-être jamais fait, les Parisiens dans leur vie quotidienne, du temps des Valois à celui de Louis XV.

Jean Delay – Né à Bayonne en 1907. Médecin des hôpitaux de Paris, professeur à la Faculté où il a enseigné pendant trente ans. Spécialiste des rapports du cerveau et de la vie mentale, il a publié une œuvre d'humaniste moderne, scientifique et littéraire. Membre de l'Académie de médecine (1955), de l'Académie française (1959), docteur honoris causa de plusieurs universités étrangères. Il est décédé en 1987.

nrf



80-III A 20032 ISBN 2-07-020032-9

Extrait de la publication

9 782070 200320